



LA Tête
DANS LES
NUANCES

Un balado de réflexions publiques
ANIMÉ PAR ROBERT AUBIN

Disponible sur | gazettemauricie.com |   

Épisode 3 en ligne dès maintenant !

PRODUIT
PAR
la gazette

PRÉSENTATEUR
OFFICIEL

CAISSE
D'ÉCONOMIE
SOLIDAIRE.

PARTENAIRE
ÉVÉNEMENTIEL

LE TEMPS
D'UNE
PINTÉ

GRATUIT

MENSUEL 15 000 EXEMPLAIRES
JANVIER 2021 - VOLUME 36 - NUMÉRO 4
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

Ralentir ou nous effondrer

PAGE 6



PHOTO : DOMINIC BÉLUBÉ

ÉCONOMIE

Des solutions au
surendettement des ménages

PAGE 4

HISTOIRE

Jacques Ferron,
le médecin-patriote

PAGE 7

FÉMINICIDE CONJUGAL

Qu'est-ce qu'ils ont
dans la tête?

PAGE 15

CHIFFRE DU MOIS

250M

d'Indien.nes ont manifesté le 26 novembre dernier contre les politiques du Bharatiya Janata Party portant atteintes aux droits des travailleur.euses agricoles, portuaires et de plusieurs autres secteurs économiques. Il s'agit de la plus grande manifestation de l'histoire de l'humanité.

Source : BBC



SOMMAIRE

- OPINION – PAGE 2
- SOCIÉTÉ – PAGE 3
- ÉCONOMIE – PAGE 4
- ÉCONOMIE SOCIALE – PAGE 4
- ENVIRONNEMENT – PAGE 6
- PAROLE AUX AUTOCHTONES – PAGE 6
- HISTOIRE – PAGE 7
- INTERNATIONAL – PAGE 8
- CITOYENS DU MONDE ET DE CHEZ NOUS – PAGE 8
- CULTURE – PAGES 12 À 14
- INÉGALITÉS SOCIALES – PAGE 15
- CRISE DES MÉDIAS – PAGE 16
- MÉDIAS PARTENAIRES – PAGE 18
- MOTS CROISÉS – PAGE 19

Le livre n'a pas dit son dernier mot

Il n'y a pas si longtemps encore, d'aucuns prédisaient la mort du livre. À l'heure de la tablette numérique, du téléphone intelligent, de Twitter et de Facebook, on pourrait craindre en effet que le livre ait perdu des plumes. Puis l'année 2020 est arrivée. Bien sûr, elle aura été difficile, c'est un euphémisme de le dire. Mais comme « à quelque chose malheur est bon », selon le proverbe, l'édition de livres québécois et les librairies du Québec dans l'ensemble s'en sont plutôt bien sortis. C'est notamment le cas des librairies Poirier de Trois-Rivières et de Shawinigan qui ont fait l'objet d'un engouement phénoménal selon ce qu'en a apporté le Journal de Montréal. Le livre est loin d'avoir dit son dernier mot, peut-on croire.



R  AL BOISVERT

On a rarement autant entendu parler de lui. Des personnages publics, des chroniqueurs de tout acabit et le l  gendaire docteur Anthony Fauci lui-m  me se sont mis    publier leur liste de lecture. Et que dire de la liste de Fran  ois Legault : elle a fait beaucoup de bruit, on va s'en souvenir.

Dans la foul  e, Le Devoir a publi   r  cemment les listes de quelques-uns de ses journalistes et collaborateurs. Il nous a offert notamment sur une seule page la liste d'  milie Nicolas et celle de Christian Rioux. Ces deux personnes portent sur les m  mes ph  nom  nes sociaux actuels des opinions qui sont, pour le moins, diam  tralement oppos  es. Quel beau face-  -face !

Dans la foul  e, *Le Devoir* a publi   r  cemment les listes de quelques-uns de ses journalistes et collaborateurs. Il nous a offert notamment sur une seule page la liste d'  milie Nicolas et celle de Christian Rioux. Ces deux personnes portent sur les m  mes ph  nom  nes sociaux actuels des opinions qui sont, pour le moins, diam  tralement oppos  es. Quel beau face-  -face !

La liste de lecture d'  milie Nicolas retient des titres qui s'attaquent au racisme,    l'esclavage et au colonialisme.   milie Nicolas est une militante. Elle promeut la diversit   sous toutes ses formes et elle nous fait d  couvrir des auteurs haitiens et innus qui ont v  cu eux-m  mes les injustices qu'ils d  noncent. Je n'appr  cie pas toujours les chroniques d'  milie Nicolas, je l'avoue, estimant sans doute    tort qu'elle verse plus souvent qu'autrement dans le ressentiment et l'amalgame. Impossible cependant de r  sister    l'invitation qu'elle nous fait de lire Jacques Roumain, Rodney Saint-  loi ou Marie Vieux-Chavet. Sa liste aura eu le m  rite de me la faire d  couvrir sous un autre angle.

Les choix de Christian Rioux ne sont pas moins appuy  s.    l'instar d'  milie Nicolas, il a recours    des auteurs qui vont certes de concert avec ses convictions, soit l'importance de l'identit   nationale, les p  rils qui accompagnent les d  rives de la nouvelle morale identitaire, la c  l  bration sans honte du terroir et les avanc  es de la civilisation. Autant de r  f  rences qu'on doit conna  tre, selon lui, pour   viter la guerre, s'ouvrir    l'autre et tendre vers l'universel. Pour ce faire, il convoque Philip Roth, Albert Camus, R  gis Debray, Sylvain Tesson et Ringu  t. Pour paraphraser Jean-Fran  ois

Nadeau, disons que ces auteurs nous prennent    l'estomac avant de nous donner une marche    suivre. Ses choix sont ceux d'un dilettante plut  t que d'un militant, ce qui ne g  che rien.

Sur un autre plan, je ne peux r  sister    l'id  e de partager non pas ma liste, mais trois petits coups de c  ur de fin d'ann  e. Trois livres qui,    l'heure o   R  gine Laurent s'appr  te    d  poser son rapport final sur le droit des enfants et la protection de la jeunesse, nous d  montrent    quel point le livre a souvent une longueur d'avance sur l'actualit  . Ces ouvrages d'autofiction nous saisissent, nous dissolvent, nous plongent dans le vide et nous emportent au c  ur de ce que c'est de grandir, de souffrir, de rebondir et... de vivre quand on a   t   un enfant abus  , tromp  , bafou  , maltrait   et humili  . *Le consentement* de Vanessa Springora, *Orl  ans* de Yan Moix et *Le Temps gagn  * de Rapha  l Enthoven sont trois livres d'une   criture et d'une beaut   rares. Trois coups de pied au cul de ceux qui sont en d  faut d'humanit   et, en prime, un suppl  ment d'  me pour les autres qui ne d  sesp  rent pas de l'av  nement d'un monde meilleur. Ah oui, par moments, en parcourant ces trois auteurs-l   – et en changeant ce qui doit   tre chang  , il va sans dire – j'avais l'impression de relire Pierre Valli  res...

D  cid  ment, s'il y a une personnalit   qui m  rite le titre de la personnalit   de l'ann  e en 2020, c'est bien le livre !   

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



R  PONSES DES MOTS CROIS  S
VERTICALEMENT : 2 FISCAL, 5 BRUNEAU, 6 F  MINICIDE, 11 NICOLAS, 13 COMMUNAUTE, 4 INDE, 7 COLLAPSOLOGIE, 8 RHINOCE  ROS, 9   RYVAINNE, 10 BIENVENUE, 16 IVAC.
HORIZONTALEMENT : 17 SOSASTRAT  GIE, 18 FERRON, 19 K  LE.

Pour plus de contenu, visitez-nous
au gazettemauricie.com

lagazette
DE LA MAURICIE

LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS    CARACT  RE SEXUEL

Des applis pour pr  venir et renforcer les victimes

Les 190 recommandations du rapport du Comit   d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (*Reb  tir la confiance*) visent entre autres    insufler davantage d'intelligence   motionnelle et d'empathie envers les victimes dans les rouages du syst  me de justice qu  b  cois. D'autre part, des applications proposent quant    elles de faire intervenir les avanc  es technologiques et l'intelligence artificielle dans la pr  vention des crimes de nature sexuelle et le renforcement des victimes.



ALEX DORVAL

PLUS D'INTELLIGENCE   MOTIONNELLE... ET ARTIFICIELLE

Toujours quasi absentes du paysage num  rique qu  b  cois (voir plus bas la jeune entreprise montr  alaise Botler AI), les applications offrant des services aux victimes de violences    caract  re sexuel ont fait leur apparition dans les derni  res ann  es sur la sc  ne canadienne et internationale, notamment dans les milieux universitaires.

Les premi  res initiatives seraient n  es en Inde (Safety/Omdena, Savdhaan app) pour lutter contre une mont  e fulgurante des cas de viols collectifs. Ces applications utilisent la cartographie pour identifier des routes et zones    risques ou des actes de violence    caract  re sexuel ont   t   rapport  s par les usagers et usag  res de la plateforme. Mais des applications qui vont plus loin dans l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) ont   merg   plus r  cemment.

Ces applications mettent    profit les m  ta-donn  es et les technologies de l'information, de la g  olocalisation, de l'assistance vocale, du stockage de donn  es sur nuage (infonuagique), et de l'IA par le recours    des bots informatiques (analyse rapide de commandes et de bases de m  ta-donn  es, diffusion d'information cibl  e, dialogue, reconnaissance faciale), afin de pr  venir des agressions et d'offrir du soutien et du renforcement d  s les premiers instants aux victimes de violences sexuelles.

USAFE

N  e en 2017 sur le campus de l'Universit   de Saskatchewan, l'application Usafe permet aux victimes de harc  lement d'entrer rapidement en contact avec des personnes-ressources sur le campus et d'obtenir des informations sur l'aide qui s'offre    elles. L'application permet   galement d'entrer des donn  es sur le profil de l'agresseur qui seront analys  es et compar  es avec celles enregistr  es par les autres usagers et usag  res, ce qui permet d'orienter les autorit  s vers des suspects potentiels.

APP'ELLES

Cette application fran  aise offre un bouton d'alerte activ   par le biais d'un bracelet connect   ou par le simple fait de tirer brusquement sur le fil de ses   couteurs. Un message est alors envoy      trois contacts de confiance pr  alablement enregistr  s par la victime. Comme pour la plupart des applis, la g  olocalisation est disponible    condition d'avoir   t   activ  e pr  alablement.

Une fonction d'enregistrement par commande vocale permet    la victime d'archiver l'attaque en temps r  el sur un nuage d'infos. Ce fichier audio vise      tre utilis   comme preuve en appui au t  moignage de la victime. Notons toutefois qu'une r  cente   tude canadienne a d  montr   que les preuves num  riques sont difficilement recevables encore aujourd'hui dans la plupart des tribunaux, le Canada ne faisant pas exception. Face    ce constat, l'avocat canadien Daniel Brown, sp  cialis   dans les cas de crimes sexuels, confiait    La Presse Canadienne qu'actuellement « l'authentification, la conservation et l'interpr  tation de ces preuves sont parmi les principaux d  fis. »

BOTLER AI

Cette application montr  alaise a   t   cr   e en 2017 en r  action    la premi  re vague #metoo et au cas Weinstein. Cumulant plus de 300 000 documents l  gaux, Botler AI fait l'analyse rapide de sa base de donn  es massive pour permettre aux usagers et usag  res d'identifier le cadre l  gal relatif    l'agression v  cue.

SAVDHAAN APP

Une des premi  res applications du genre, Savdhaan app a   t   con  ue en Inde en

2011 en r  action    une hausse des cas de viols collectifs    New Delhi. Comme pour App'elles, Savdhaan app permet de faire un rapport consolid   de l'incident en enregistrant l'audio et le point de g  olocalisation de l'agression.

NEX AI-

Cette application am  ricaine destin  e aux entreprises et organisations a vu le jour    Chicago et est maintenant utilis  e par de grandes firmes aux   tats-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Ayant recours aux bots informatiques, Nex AI- analyse les   changes de courriels de tout le personnel de l'organisation et d  tecte la pr  sence d'anomalie dans les fr  quences, dur  es d'  change, choix de vocabulaire, etc. Ces informations ultras  curis  es sont pr  serv  es et peuvent   tre accessibles sur demande lors d'un d  p  t de plainte par un membre de l'entreprise.

DANS LE RAPPORT QU  B  COIS

Bien que le rapport *Reb  tir la confiance* ne mentionne pas l'existence de telles applications au Qu  bec, on d  note toutefois la volont   affirm  e de faciliter l'acc  s et le recours aux services technologiques tels que les t  l  phones grave danger (ou TGD), les syst  mes d'alarme et les boutons panique :

« Selon les membres du comit  , le d  veloppement de ces outils de pr  vention doit   tre encourag  , de m  me que leur utilisation courante dans les cas o   la personne a des craintes raisonnables pour sa s  curit  , que la situation soit judiciaire ou non. »

   ce jour, ces dispositifs ne sont disponibles que dans certaines villes du Qu  bec et seulement une fois qu'un dossier judiciaire est officiellement ouvert. Le rapport sugg  re    cet   gard une plus grande accessibilit   : « Les cellulaires    vocation s  curitaire, les syst  mes d'alarme et les boutons panique devraient   tre mis    la disposition des victimes de violence conjugale, et ce, m  me en l'absence de judiciarisation du dossier. »

Toutefois, pour que ces nouvelles technologies d  voilent leur plein potentiel, il faudra avant tout s'assurer que l'intelligence artificielle demeure au service de l'intelligence   motionnelle.   

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



Toujours absentes du paysage num  rique franco-qu  b  cois, les applications offrant des services de pr  vention et de renforcement aux victimes de violences    caract  re sexuel ont fait leur apparition dans les derni  res ann  es sur la sc  ne internationale, notamment dans les milieux universitaires.

FIER DE SOUTENIR L'INFORMATION!

RADIO BINGO

DE LA MAURICIE

TOUS LES SAMEDIS D  S 18H

SHAWINIGAN ET TROIS-RIVIERES. BRANCHEZ-VOUS AU 92.9 OUEST DE LA MAURICIE, SYNTHONISEZ LE 103.1

103.1

COUNTRY POP

Des solutions au surendettement des ménages

En novembre dernier, le Sous-gouverneur de la Banque du Canada affirmait « qu'avant l'écllosion de la COVID-19, le système financier était déjà sujet à d'importantes vulnérabilités, dont le niveau élevé d'endettement des ménages ». C'est donc dire que la situation financière des ménages était chancelante, bien avant la crise actuelle, et que si des mesures d'aide ont permis d'éviter une vague de faillites, le problème de l'endettement excessif des ménages n'est pas pour autant résolu. Le moment n'est-il pas venu de s'attaquer à la racine du problème ?



L'ENDETTEMENT RECORD DES MÉNAGES

Avant la crise actuelle, le taux d'endettement des ménages atteignait un niveau historique de 181 %, soit une dette moyenne de 181 \$ pour 100 \$ de revenu net. Comme ce taux d'endettement a doublé dans la plupart des pays riches depuis une trentaine d'années, cela montre que le phénomène est structurel, et non passager.

Pour éviter un scénario catastrophe de faillites en cascades, les gouvernements ont augmenté le revenu des ménages et la Banque du Canada a abaissé les taux d'emprunt au plancher. De leur côté, les institutions financières ont accordé des reports de remboursement hypothécaire à 16 % des ménages concernés et à 6 % d'entre eux pour les prêts personnels, et autour de 1,5 % pour les cartes et les marges de crédit.

Si ces mesures ont permis de diminuer le taux de la dette à 163 % entre avril et juin, cette baisse fut temporaire, car l'endettement

s'est remis à augmenter depuis l'été. Il faut dire que la baisse du printemps dernier reposait sur des assises fragiles. D'une part, les restrictions sanitaires avaient forcé la population à réduire certaines dépenses (restaurants, voyages, etc.). D'autre part, bon nombre de reports de paiement hypothécaire avaient servi au remboursement de dettes de consommation.

DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ACCRUES

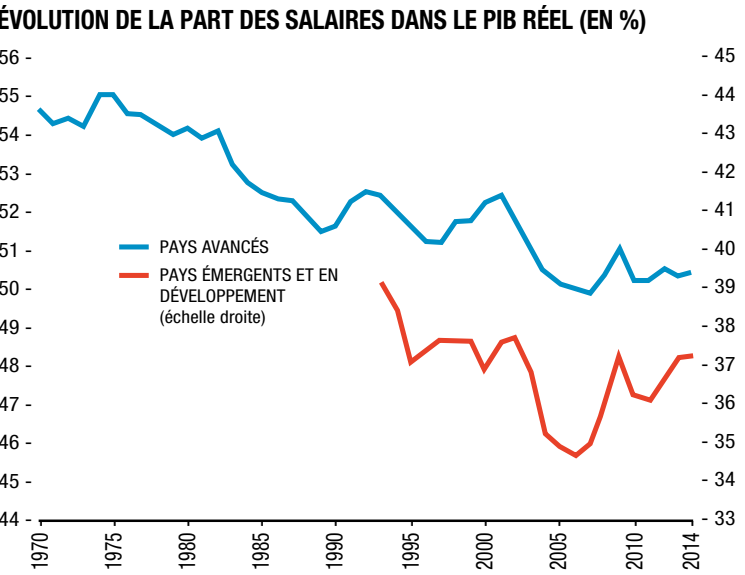
Mais la deuxième vague d'infections et la fin de certaines mesures d'aide compliquent les choses pour bon nombre de ménages. Si ces derniers ont profité des bas taux d'intérêt pour acquérir une résidence, leur prix a explosé, et par le fait même le montant de leur dette hypothécaire. Ceci arrive dans un contexte de ralentissement du marché de l'emploi qui, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), rend incertaine la capacité des ménages à rembourser leur prêt hypothécaire. Tout indique que cette incertitude se matérialise, comme en fait foi la hausse des dossiers de faillites de 21,6 % au Québec et de 8,1 % au Canada entre le printemps et l'automne dernier.

Par ailleurs, le contexte actuel élargit l'écart de santé financière entre les ménages à revenu

modeste et les mieux nantis. Selon Angus Reid, quatre fois plus de ménages sont aux prises avec un endettement plus lourd que ne le sont ceux qui voient leur situation s'améliorer. Et comme les emprunts servent à combler les besoins de base pour le quart des ménages endettés, cela montre que l'endettement est plus problématique pour les ménages à faible revenu. Il n'est donc pas étonnant de constater que la moitié des ménages estiment que l'endettement nuit à leur santé mentale.

LE CERCLE VICIEUX DES INÉGALITÉS ET DE L'ENDETTEMENT

Si la hausse de l'endettement est un phénomène structurel, les causes le sont aussi. Des études montrent que la hausse de la dette des ménages est fortement associée à la hausse des inégalités. En effet, depuis 1980, le 1 % des plus riches de la planète a capté 27 % de la hausse du PIB réel, alors que les 50 % des plus pauvres en recevaient seulement 12 %. La principale cause des inégalités est la baisse des salaires dans le PIB réel (voir dans la figure ci-contre). C'est pourquoi, selon le consultant McKinsey Global, le revenu réel des deux tiers des ménages des pays riches stagne ou baisse depuis plusieurs années. L'endettement devient donc le seul moyen pour les ménages



SOURCE: FMI, PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE : UN NOUVEL ÉLAN? WASHINGTON, AVRIL 2017, P. 126.

appauvris de maintenir leur niveau de vie.

Or, l'économie ne peut pas fonctionner de manière saine lorsqu'elle est tirée par un endettement excessif des ménages à revenu faible et moyen. Car leur fragilité financière finit par entraîner un désendettement forcé par les faillites, lequel cause une crise (comme en 2008-2009) qui accentue encore plus les inégalités.

Pour éviter un tel scénario, le désendettement doit nécessairement passer par un redressement

du revenu réel des ménages. Pour y arriver, voici quelques avenues possibles : hausser le salaire minimum, accorder plus de pouvoir de négociation collective aux travailleurs, rendre la fiscalité plus redistributive, instaurer un système de revenu minimum garanti. Enfin, pour alléger la dette hypothécaire, la multiplication des logements à prix abordable s'avère une solution efficace. 🏠

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

ÉCONOMIE SOCIALE

Elle

Non mais quelle année on vient de laisser aller derrière nous, vous ne trouvez pas ?

MARJOLAINE CLOUTIER

PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE MAURICIE

Comme la conquête mal aimée d'un soir d'infortune avec laquelle on ne souhaiterait pas renouveler l'expérience.

Non mais quelle drôle d'année on vient de laisser aller...

Drôle comme dans : qui est anormal, étonnant, bizarre, curieux, étrange... Comme dirait m'sieur Robert, dictionnaire de son prénom.

Mais comme dans toute rencontre, parfois aussi fortuite qu'indésirable, faut en garder du bon. Je vous l'dis mes ami.e.s, faut en garder du bon... Alors, essayons.

Et si ELLE (l'année 2020 bien sûr) nous avait appris quelques trucs sur nous, notre société, notre vie en communauté, notre résilience, notre façon de franchir ou non des obstacles...

Et si ELLE, avait mis en lumière des façons différentes d'opérer, de faire des affaires, d'interagir, de vivre en communauté.

Et si ELLE, nous avait forcé à revoir nos priorités, nos essentiels, notre regard sur la vie.

Et si NOUS la regardions à travers la loupe de l'économie sociale et solidaire, à travers nos yeux humains et collectifs.

Saviez-vous que dès la première vague de mars 2020 et du confinement qui s'en est suivi, une entreprise d'économie sociale de la Mauricie sur trois est demeurée en opération ? OUI OUI, le tiers des entreprises.

Et ça s'explique comme suit : Celles-ci opèrent principalement dans des secteurs dits essentiels de nos communautés, entre autres parce qu'elles répondent directement à des besoins exprimés.

Quelques exemples : soutien à domicile, résidence pour aînés, solidarité et santé, médias, agroalimentaire, transport, CPE, services funéraires, etc...

Cette Relance tant évoquée et tant attendue qui se pointe lentement le bout du nez avec cet espoir de janvier, se doit de tenir compte de cette importance de l'économie sociale au cœur de nos communautés.



Plus que jamais collectivement nous avons exprimé ce besoin de venir ou revenir vers un achat local et solidaire. Ce désir d'une transition sociale et écologique qui nous permettra d'appropriiser les années à venir avec un souci d'environnement, d'équité et de justice sociale et solidaire pour les générations à venir.

Plus que jamais ces mois de confinement auront mis en exergue tant les inégalités face à une crise sans précédent que la résilience des entreprises bâties de mains d'humain, de vision sociale, de concertation et de réponse à des besoins exprimés.

Plus que jamais nous avons senti cette volonté de nos milieux de se prendre en main ou de consolider les projets existants pour le bien être de toutes et tous, et ce, dans un respect et une essence de démocratie.

Les vestiges d'une pandémie qui n'en finit plus de finir ne doivent pas laisser que des cicatrices indélébiles d'une économie souffrante, mais ceux-ci doivent paver la voie d'une économie différente, durable, locale, participative, inclusive, humaine...

D'une économie sociale ! 🏡



S'isoler, c'est sérieux.

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, on doit rester à la maison quand :

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

Québec.ca/isolement

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

Le Pôle d'économie sociale de la Mauricie est une organisation entièrement vouée au développement de l'économie sociale. Il favorise la concertation entre les différents acteurs de son milieu et soutient la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Il participe ainsi à la vitalité et à la diversification économique du territoire.



Pôle d'économie sociale de la Mauricie

Ralentir ou nous effondrer

Derrière la pandémie, il y a une crise environnementale qui s'intensifie et qui aura des implications économiques, sociales et écologiques sans précédent. Les ralentissements que nous avons commencé à apprivoiser en 2020 offrent une piste pour y faire face.



STÉPHANIE DUFRESNE

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'humanité que les humains sont à la source d'un bouleversement écologique. Dans son best-seller *Sapiens*, l'historien Yuval Noah Harari remet les pendules à l'heure : depuis une époque aussi lointaine qu'il y a 45 000 ans, bien avant les révolutions agricole et industrielle, chaque colonisation d'un nouveau territoire par l'homme a entraîné des extinctions de masse et la détermination de la mégafaune. L'histoire donne donc de l'homme sapiens « l'image d'un serial killer écologique », écrit-il.

Plus ça change, plus c'est pareil, et nous poursuivons cette œuvre macabre, à la différence que, cette fois, l'humain met maintenant en danger aussi sa propre espèce. En décembre, un collectif de scientifiques et d'universitaires en provenance d'une vingtaine de pays publiait un appel demandant que les décideurs politiques ouvrent le débat sur l'effondrement de la société pour que nous puissions commencer à nous y préparer. La même semaine, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé le monde à « déclarer l'état d'urgence climatique », tous les signaux étant au rouge.

Parler de ces grands bouleversements n'est plus considéré comme catastrophiste. Depuis quelques mois, la collapsologie, un néologisme faisant référence « à l'effondrement de notre civilisation thermo-industrielle et/ou des écosystèmes et espèces vivantes, dont la nôtre », prend sa place dans les médias. Bien

qu'elle rejoigne le mouvement de la décroissance sur plusieurs points, la collapsologie se concentre sur les limites et les différents seuils – dérèglement du climat, dégradation de la biodiversité, rareté de l'eau, etc. – au-delà desquels se produiront un basculement irréversible et un effondrement de l'un ou de plusieurs des systèmes qui soutiennent les besoins de base de la société.

UNE QUESTION DE RYTHME

La société néolibérale ne peut conserver sa stabilité qu'au prix d'une croissance perpétuelle. Pour le sociologue allemand Hartmut Rosa, ce modèle qui vise la marchandisation de toutes nos actions, l'accélération des innovations techniques et la circulation frénétique des capitaux conduit à une « accélération sociale du temps » qui nous entraîne tout droit vers l'épuisement personnel et planétaire.

Tout comme l'a été le grand confinement du printemps, la pause de consommation imposée durant le temps des fêtes pour lutter contre la propagation de la COVID-19 constitue une occasion de ralentir le rythme de nos vies. Sur le plan individuel, travailler moins, consommer moins et passer moins de temps devant des écrans permettent de cesser, par nos actions, de valider la poursuite indéfinie de la croissance débridée et du consumérisme.

Toutefois, à moins de vivre en ermite autosuffisant, il est très difficile, voire presque impossible, pour les individus de se désynchroniser du rythme de notre temps imposé par les logiques économiques et l'organisation du travail. Selon Rosa, il faudrait agir différemment en inventant un autre modèle de société qui résisterait à la dictature de la vitesse.

APRÈS LA CLAQUE, LE RÉVEIL ?

Alors que la priorité de 2020 aura été de soigner nos malades et de limiter les dégâts de la COVID-19 sur l'économie, espérons que 2021 nous amènera à regarder la réalité en face pour comprendre que le rythme de nos actions collectives est à la source des événements difficiles de la dernière année et de bien d'autres à venir. Pour relever les défis sociaux et écologiques, il faudra nécessairement que notre « retour à la normale » ne vaille pas dire de « continuer à faire comme avant ».

En 2021, il y aura vraisemblablement des élections fédérales au printemps et des élections municipales à l'automne. Aurons-nous

collectivement la lucidité et le courage de mettre à l'ordre du jour les nécessaires discussions sur la décroissance et l'effondrement ? La révolution structurelle qui pourrait en découler favoriserait inmanquablement un rythme de vie mieux adapté à l'homme sapiens et une meilleure capacité d'adaptation de notre société aux perturbations à venir.

L'année 2020 nous aura appris que cela n'est plus facultatif. 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



PHOTO : DOMINIC BÉGIN

Les ralentissements que nous avons commencé à apprivoiser en 2020 offrent une piste pour faire face à la crise environnementale.

LE CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE TROIS-RIVIÈRES

Les Premières Nations au cœur du centre-ville !

Kuei, nous sommes heureux de prendre part à la grande famille du journal *La Gazette*, par le fait même nous sommes heureux de partager notre culture et nos rêves d'une complicité avec la diversité et nos voisins les Québécois(e)s. Pour cette première qui nous emballa tous, nous voulons vous présenter le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières (CAATR) et ses employés. Cela dit, nous voulons aussi vous faire découvrir notre mission, notre vision, nos valeurs et notre raison d'être à Trois-Rivières. Nous vous avons aussi réservé quelques citations de nos employés et de nos membres pour vous permettre de mieux nous connaître.

GABRIELLE VACHON-LAURENT

MISSION

Le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières est un carrefour de services urbains, un milieu de vie et un ancrage culturel pour les Autochtones. Il contribue activement au développement social, communautaire, économique et culturel de leur communauté par des stratégies innovatrices et proactives. Il a pour mission de devenir un incubateur d'importantes initiatives et de nombreux partenariats dans le but de répondre aux divers besoins des Autochtones qui se retrouvent en ville.

VISION

Le CAATR est un expert en ce qui a trait à la réalité autochtone urbaine. Il est un leader et un partenaire incontournable dans le développement diversifié de son milieu pour le mieux-être des Autochtones en milieu urbain. Il se veut donc la référence autochtone en milieu urbain en offrant un ancrage culturel et des services personnalisés aux Premiers Peuples, dans un environnement familial.

VALEURS

Respect : cette valeur s'exprime par une ouverture et une acceptation de l'autre empreinte d'empathie. C'est aussi de traiter chaque personne de façon équitable, sans égard à ses orientations et choix

personnels, dans le respect des traditions et cultures autochtones.

Entraide : elle prend la forme du soutien mutuel que se portent les membres du CAATR, par le partage des connaissances et de l'expérience de chacun.

Loyauté : elle se manifeste dans l'engagement et l'implication de chaque personne dans l'actualisation de la mission du Centre d'amitié en plaçant le bien-être collectif des Autochtones au cœur de nos actions.

Travail d'équipe : il se traduit par la collaboration et le soutien que chaque membre s'engage à offrir afin que les maillons de la chaîne que nous formons demeurent forts. Il s'exprime également à travers la disponibilité, l'écoute et le respect mutuel.

NOTRE RAISON D'ÊTRE : UN MILIEU DE VIE POUR LES AUTOCHTONES

Ce qu'en disent les employés et utilisateurs Gabrielle Vachon-Laurent, Innue de Pessamit, agente culturelle : « Je suis très ambitieuse et très positive à l'idée de vous offrir le meilleur de nos ateliers de sensibilisation à notre culture et nos modes de vie ! »

Joseph-Paul Biroté, Atikamekw de Wemotaci, agent de proximité : « Le Centre d'amitié m'a permis de développer une ouverture d'esprit plus grande dans mes



Le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières est un carrefour de services urbains, un milieu de vie et un ancrage culturel pour les Autochtones.

collaborations avec les partenaires de la Ville ainsi que d'accroître mes connaissances culturelles de la diversité, puis d'adapter mes pratiques professionnelles. »

Nicolas Flamand, Atikamekw de Manawan, utilisateur des services : « Certaines personnes ayant vécu longtemps dans leur communauté ne savent pas comment s'orienter pour trouver du service, avoir de l'aide, comment remplir des documents importants... puis le Centre aide ces gens-là, pour justement leur permettre de mieux comprendre la nouvelle vie dans la grande ville ! »

SOURCES DISPONIBLES au www.gazettemauricie.com

Jacques Ferron (1921-1985), le médecin-patriote

Né le 20 janvier 1921 à Louiseville, chef-lieu de la MRC de Maskinongé, le docteur Jacques Ferron est fort méconnu de nos jours. Le centenaire de sa naissance permet donc de renouer avec son héritage.



JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX

L'HUMANISTE

De 1926 à 1931, Jacques Ferron fit ses études primaires à l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague, à Louiseville. En 1931-1933, il les termine au Jardin de l'Enfance de Trois-Rivières, tenu par les Filles de Jésus, où il fut pensionnaire. Assez tôt, Jacques Ferron refuse de suivre les traces de son père qui est notaire. De 1940 à 1945, il fait plutôt des études à l'Université Laval pour devenir médecin. Ayant perdu sa mère à l'âge de 11 ans (tuberculose) et son père à 27 ans (se suicide en 1947 à cause d'une faillite), le capitaine Ferron parcourt le Canada des Rocheuses à la baie de Fundy pendant deux ans, en 1945 et 1946, comme médecin dans l'armée canadienne.

Ensuite, il pratique la médecine dans les milieux défavorisés. D'abord en Gaspésie (Petite-Madeleine et Rivière-Madeleine) vers 1946-1948 puis dès 1949, il ouvre un cabinet avec son frère Paul (1926-2007), lui aussi médecin, parmi les taudis de ville Jacques-Cartier (Longueuil). Plus tard, il

sera omnipraticien à Montréal, pendant une période de seize mois (1969-1971), à l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu (aujourd'hui L'Institut universitaire en santé mentale de Montréal). Pendant sa carrière, Jacques Ferron est consterné devant la misère et la détérioration de la langue française au profit des élites anglophones.

Bien qu'on l'ait souvent qualifié de « médecin des pauvres », il a toujours refusé cette étiquette. D'abord parce qu'il ne faisait pas la charité, les moins nantis se faisaient même un honneur de le payer rapidement, ensuite parce que malgré son statut social de bourgeois, il ne s'est jamais senti en position supérieure envers eux.

L'ÉCRIVAIN

Parallèlement à sa carrière de médecin, Jacques Ferron a signé une œuvre riche et composite qui aborde tous les genres littéraires.

Auteur inclassable et très prolifique, Jacques Ferron a été dramaturge (une vingtaine de pièces de théâtre), nouvelliste (*Contes*), essayiste, romancier (*Le ciel de Québec*, *Lamélanche*), critique littéraire, chroniqueur (*Historiettes*), épistolier (des centaines de lettres incendiaires ou corniques envoyées aux journaux) et collaborateur à plusieurs revues de gauche (*Situations*, *La Revue socialiste*, *Parti pris*).

Son patriotisme québécois se révèle jusque dans ses œuvres comme sa pièce en trois actes, intitulée « *Les Grands Soleils* » (1958), dédiée entre autres aux événements révolutionnaires de 1837-38. De tout son répertoire théâtral, qu'on peut diviser en œuvres intimes et en œuvres nationalistes, c'est selon Jacques de Roussan sa première pièce « dont le lieu soit québécois et l'action politisée, non plus anonyme. »

Selon Pierre Cantin, plusieurs études et colloques le présentent comme l'écrivain le plus important de sa génération.

D'ailleurs, il aime tellement le chef patriote et rebelle de Saint-Eustache – lui aussi médecin – Jean-Olivier Chénier, si courageux qu'on disait « Brave comme Chénier », qu'il donne ce nom à son seul fils!

LE RÉVOLUTIONNAIRE

Militant pacifiste et indépendantiste, il cofonde le burlesque Parti rhinocéros en 1963 pour se moquer du système politique



SOURCE : PUBLICATION FB DE JACQUES FERRON, ÉCRIVAIN QUÉBÉCOIS (1921-1985), 20 MAI 2018.

Jacques Ferron devant la statue en l'honneur du patriote Jean-Olivier Chénier.

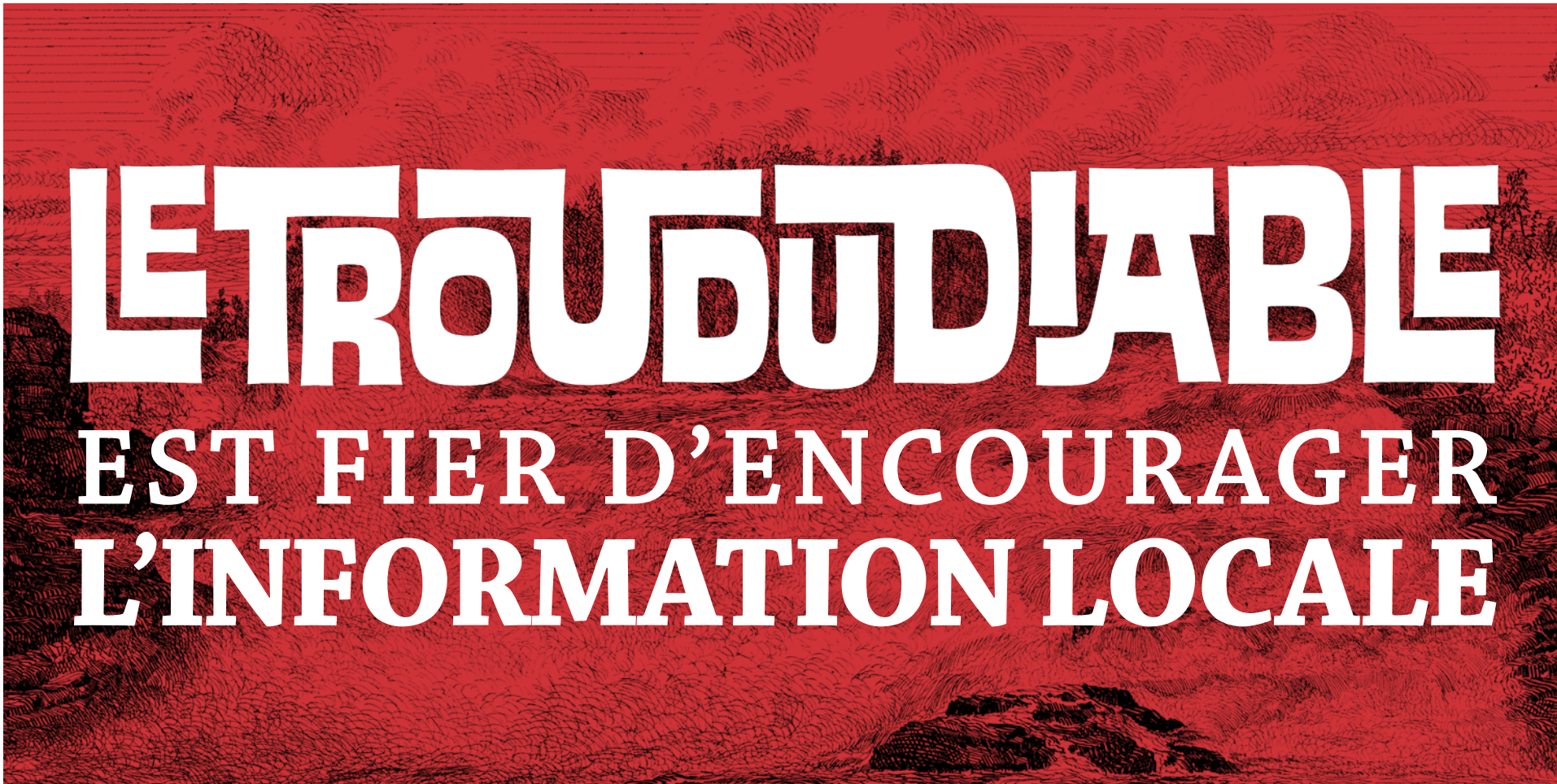
canadien avec des promesses loufoques. Influencé par l'hippopotame d'un mouvement semblable à São Paulo au Brésil, il choisit le rhinocéros parce que c'est selon lui un animal stupide. Ce projet est une manière pacifique d'exprimer son mécontentement, de contester par des moyens différents. Ferron sera l'Éminence de la Grande Corne jusqu'à l'élection fédérale de 1979. Ce parti fédéral de la dérision va rassembler divers candidats-vedettes, dont l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu, les poètes Gaston Miron et Raoul Duguay, le critique Réginald Martel et le chanteur Robert Charlebois.

Libre penseur, on le connaît aussi pour avoir agi en tant que négociateur entre la police et les felquistes pendant la Crise d'octobre 1970. Après l'enlèvement du ministre Pierre Laporte, il est perquisitionné comme beaucoup d'autres. Dans la nuit du 27 au 28 décembre, répondant à l'appel de maître Jacques Ducros, procureur de la Couronne, Ferron se rend à Saint-Luc de Laprairie, dans la maison où se terrent les frères Rose et Francis Simard, présumément impliqués

dans la mort de Laporte. Il accepte de négocier leur reddition vers Cuba. À cette époque, il accuse directement le gouvernement fédéral d'assassinat, d'être responsable de la mort de Laporte et de fomenter la crise au moins depuis le mois de mai 1970...

En conclusion, Jacques Ferron était un être authentique, il disait toujours ce qu'il pensait, un peu à l'image du militant-cinéaste Pierre Falardeau (1946-2009). Ferron croyait en l'homme et sa dignité, ce qui ne l'empêchait pas d'être fièrement nationaliste et de vouloir faire naître un « pays incertain ». Il meurt à l'âge de 64 ans, à Saint-Lambert, le 22 avril 1985. Espérons que son œuvre florissante ne tombera jamais dans l'oubli de la mémoire nationale ! À nous d'honorer ses œuvres, son intelligence et son audace. 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 7

Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches



Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. **N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.**

Prenez soin de vous

- Mise sur vos forces personnelles et ayez confiance en vos capacités.
- Rappelez-vous les stratégies gagnantes que vous avez utilisées par le passé pour traverser une période difficile. Il n'y a pas de recette unique, chaque personne doit trouver ce qui lui fait du bien.
- Accordez-vous de petits plaisirs (écouter de la musique, prendre un bain chaud, lire, pratiquer une activité physique, etc.).
- Si c'est accessible, allez dans la nature et respirez profondément et lentement.
- Apprenez à déléguer et à accepter l'aide des autres.
- Demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé par les événements. **Ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous aider.**
- Contribuez à l'entraide et à la solidarité tout en respectant vos limites personnelles et les consignes de santé publique. Le fait d'aider les autres peut contribuer à votre mieux-être et au leur.
- Prenez le temps de réfléchir à ce qui a un sens ou de la valeur à vos yeux. Pensez aux choses importantes dans votre vie auxquelles vous pouvez vous accrocher quand vous traversez une période difficile.
- Limitez les facteurs qui vous causent du stress.
- Bien qu'il soit important de vous informer adéquatement, limitez le temps passé à chercher de l'information au sujet de la COVID-19 et de ses conséquences, car une surexposition peut contribuer à faire augmenter les réactions de stress, d'anxiété ou de déprime.



Outil numérique *Aller mieux à ma façon*

Aller mieux à ma façon est un outil numérique d'autogestion de la santé émotionnelle. Si vous vivez des difficultés liées au stress, à l'anxiété ou à la détresse, cet outil peut contribuer à votre mieux-être puisqu'il permet de mettre en place des actions concrètes et adaptées à votre situation. Pour en savoir plus, consultez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)



Laissez vos émotions s'exprimer

- Gardez en tête que toutes les émotions sont normales, qu'elles ont une fonction et qu'il faut se permettre de les vivre sans jugement.
- Verbalisez ce que vous vivez. Vous vous sentez seul? Vous avez des préoccupations?
- Donnez-vous la permission d'exprimer vos émotions à une personne de confiance ou de les exprimer par le moyen de l'écriture, en appelant une ligne d'écoute téléphonique ou autrement.
- Ne vous attendez pas nécessairement à ce que votre entourage soit capable de lire en vous. Exprimez vos besoins.
- Faites de la place à vos émotions et aussi à celles de vos proches.



Utilisez judicieusement les médias sociaux

- Ne partagez pas n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Les mauvaises informations peuvent avoir des effets néfastes et nuire aux efforts de tous.
- Utilisez les réseaux sociaux pour diffuser des actions positives.
- Regardez des vidéos qui vous feront sourire.



Adoptez de saines habitudes de vie

- Tentez de maintenir une certaine routine en ce qui concerne les repas, le repos, le sommeil et les autres activités de la vie quotidienne.
- Prenez le temps de bien manger.
- Couchez-vous à une heure qui vous permet de dormir suffisamment.
- Pratiquez des activités physiques régulièrement, tout en respectant les consignes de santé publique.
- Réduisez votre consommation de stimulants : café, thé, boissons gazeuses ou énergisantes, chocolat, etc.
- Buvez beaucoup d'eau.
- Diminuez ou cessez votre consommation d'alcool, de drogues, de tabac ou votre pratique des jeux de hasard et d'argent.

Aide et ressources

Le prolongement de cette situation inhabituelle pourrait intensifier vos réactions émotionnelles. Vous pourriez par exemple ressentir une plus grande fatigue ou des peurs envahissantes, ou encore avoir de la difficulté à accomplir vos tâches quotidiennes. Portez attention à ces signes et communiquez dès que possible avec les ressources vous permettant d'obtenir de l'aide. Cela pourrait vous aider à gérer vos émotions ou à développer de nouvelles stratégies.

- **Info-Social 811**
Service de consultation téléphonique psychosociale 24/7
- **Regroupement des services d'intervention de crise du Québec**
Offre des services 24/7 pour la population en détresse : centredecrise.ca/listecentres
- **Service d'intervention téléphonique**
Service de consultation téléphonique 24/7 en prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)

De nombreuses autres ressources existent pour vous accompagner, consultez : [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

MANQUE DE PROTECTION SOCIALE

Les artistes quittent le navire

Comment maintenir les arts vivants si les artistes quittent le navire? C'est la question que notre animateur Robert Aubin pose à ses artistes invité.es dans l'épisode 3 de La Tête dans les Nuances disponible maintenant sur notre site latetedanslesnuances.com. En effet, un récent sondage de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec chiffre à 57 % le nombre d'artistes qui songent actuellement à quitter le métier ou qui ont temporairement trouvé un autre emploi. Le pouls est similaire du côté du Regroupement québécois de la danse (52 %).



LA DOUBLE VIE DES ARTISTES

La pandémie a accentué un phénomène qui existait déjà auparavant. Selon une étude sur la protection sociale des artistes publiée en (2012), , « la majorité des artistes n'arrivent pas à vivre de leur art et mènent une double vie, l'une consacrée au travail artistique, l'autre à divers emplois ou activités complémentaires, ces derniers subventionnant en quelque sorte leur travail de vocation ».

IL N'Y A PAS DE « PETITS » APPRENTISSAGES !

MÉLISSA THÉRIAULT

Avant 2020, je savais déjà que...
...la seule vraie distance est celle du cœur ;
...que « l'essentiel est invisible pour les yeux » ;
...qu'il faut toujours prévoir un gallon de lave-glace, un pot de mayonnaise et une bouteille de shampoing supplémentaire.

Mais en 2020, j'ai appris...
...à mieux connaître mes voisins ;
...à cuisiner des recettes que je ne prenais jamais le temps de réaliser ;
...à faire (encore plus) attention aux mots ;
... comment fonctionne le logiciel zoom ;
... la différence entre Nitassinan et Nitaskinan (il était temps !) ;
... à jouer Just like starting over à la guitare.

J'ai compris que ...
...ce n'est pas grave de mal jouer une chanson, que l'important est de jouer ;
... que nous n'avons pas le choix de voir les difficultés comme des opportunités, malgré les pertes que ces difficultés peuvent signifier ;

Aussi, j'ai compris qu'il faut PARLER PLUS FORT À TRAVERS MON MASQUE !!!

Puisse 2021 se vivre sous le signe de la paix, de la reconnaissance de la valeur d'autrui, ainsi que du soin pour les lieux où nous vivons. Avec mes vœux les plus sincères à l'occasion de l'année qui débute.

Cette affirmation découle de la comparaison des systèmes de protection sociale des artistes et autres travailleurs indépendants dans six pays européens et aux États-Unis. L'étude réalisée sous la direction de Martine D'amours et Marie-Hélène Deshaies, respectivement professeures au Département des relations industrielles et à l'École de travail social et criminologie de l'Université Laval, avait pour objectif d'identifier des modèles qui pourraient être pertinents pour le Québec.

UN STATUT D'EMPLOI AMBIGU
Le niveau de protection sociale d'un individu est tributaire de son statut d'emploi. Or, les artistes multiplient les modes de revenus ce qui occasionne un cumul de statuts et, par le fait même, un portrait financier et fiscal limitant leur admissibilité à des mesures de soutien gouvernemental. Le déficit de protection sociale attribuable au statut de travailleur indépendant toucherait plus spécifiquement les écrivain.es, artistes visuels et travailleur.euses des métiers d'art.

Dans une lettre publiée dans Le Devoir en juin dernier, Mmes D'Amours et Deshaies expliquent que les artistes et les travailleurs indépendants sont « exclus de certaines protections ou doivent payer une double contribution pour un même niveau d'indemnisation. »

LES RISQUES DU MÉTIER
À l'instar des travailleurs indépendants, les artistes sont confrontés aux risques de sous-emploi, de fluctuation de la demande, de maladie, d'accident de travail, de parentalité (incluant la proche aidance), etc. À ces risques s'ajoute la précarité du « travail invisible » des artistes.

En effet, la création d'une œuvre, la répétition, l'entraînement, la recherche, l'idéation, l'entretien de réseaux, le temps consacré à la diffusion, etc., occupent des heures non-rémunérées et exigent souvent une flexibilité d'horaire. L'étude souligne que « ce travail invisible non-rémunéré [...] entraîne "une discontinuité des engagements et des revenus" (Capiu, 2000), qui entre en conflit avec les règles classiques de l'assurance-emploi. »

Révision des deux Loi sur le statut d'artiste
Le Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) annonçait en novembre la reprise du processus de révision de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma, ainsi que de la Loi sur le statut

professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs. Le processus avait été interrompu au début de la pandémie sur demande du milieu. Cette révision vise, selon le MCCQ, à faciliter l'application de ces deux lois et à les moderniser pour favoriser un environnement propice à la création et au rayonnement des arts et de la culture.

Étrangement, Mme D'Amours nous informe que son équipe n'a pas été interpellée par le MCCQ ou quiconque du milieu artistique pour présenter leur étude et recommandations. La professeure et sa collègue Mme Deshaies ont toutefois été appelées comme consultantes sur le Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste au Nouveau-Brunswick en 2019-2020 alors que la province voisine entamait elle aussi un processus de révision. L'objectif du groupe néo-brunswickois visait plus précisément à « augmenter le revenu médian des artistes et doter ceux-ci de protections contre les risques économiques, sociaux et professionnels », explique Mme D'Amours. Le rapport doit être déposé sous peu.

Quant au processus québécois de révision des deux lois sur le statut d'artiste, la période de consultation se terminera le 1er février 2021.

UN FILET SOCIAL DATANT DE L'APRÈS-GUERRE
Dans une entrevue accordée cet été à la harpiste d'origine trifluvienne Valérie Milot (à visionner sur le site Web de *La Gazette*), Mme D'amours explique que les mesures de protection sociale dans les pays occidentaux datent de l'après-guerre. Ces dernières visant principalement la protection des salariés n'auraient pas été adaptées à la réalité croissante des travailleurs.euses indépendant.es du tournant du 21^e siècle. Bien que le travail artistique soit souvent considéré indépendant puisque non-subordonné à un employeur, l'étude stipule que les artistes comme nombre de travailleurs juridiquement indépendants, dépendent économiquement de donneurs d'ouvrage, d'agents d'artistes, de diffuseurs, etc. Sans avoir le statut d'employeur, ces derniers ont tout de même un pouvoir déterminant sur les conditions de travail, sur l'évolution de la carrière et conséquemment sur la sécurité financière des artistes.

LA PARTIE FORTE DU CONTRAT
Ce réseau de donneurs d'ouvrages et d'intermédiaires représenterait ainsi la « partie forte du contrat », ce qui rendrait paradoxal le fait d'attribuer à l'artiste un statut de

travailleur indépendant alors que c'est précisément le manque de filet social qui rend l'artiste vulnérable et dépendant dans sa négociation de contrat.

Depuis le début des années 2000, plusieurs auteurs en relations industrielles ont fait valoir « l'intérêt de dépasser la dichotomie opposant salariat et travail indépendant et la nécessité de protéger tous ceux qui vivent de leur travail, sans se limiter aux travailleurs qui sont en situation de subordination. » Ces derniers suggèrent donc d'étendre la protection sociale, « à l'ensemble des travailleurs, définis comme des personnes dépendant d'un point de vue économique de la vente de leurs capacités de travail... »

QUELQUES LEÇONS TIRÉES DES MODÈLES EUROPÉENS
L'étude de Mmes D'amours et Deshaies fait état de quelques pratiques dans les pays européens qui sans être irréprochables mettraient selon les auteures d'envisager une meilleure protection sociale des artistes au Québec. Voici quelques exemples :

- Le statut de salarié est accordé aux artistes et ouvriers du spectacle en France et à l'ensemble des artistes belges qui sont présumés être salariés dès lors qu'ils fournissent une prestation ou produisent une œuvre artistique contre rémunération

- Le statut de quasi-employé accordé en Allemagne aux travailleurs indépendants « économiquement dépendants », c'est-à-dire à ceux qui exercent leur travail au bénéfice d'un nombre très restreint d'entreprises ou de sociétés

- Le cas du régime des artistes auteurs en France et du régime d'assurance sociale des artistes et auteurs indépendants en Allemagne. Ces régimes peuvent compter sur une contribution financière des acheteurs de prestations artistiques.

LA CONTRIBUTION DE TOUS
L'étude des professeures D'Amours et Deshaies suggère de s'inspirer des modèles européens et appelle à un partage de la responsabilité de la protection contre les risques associés au métier d'artiste en mettant à contribution l'État, les associations d'artistes, les donneurs d'ouvrage et les collectivités locales et les consommateurs.

« Soit l'État édicte lui-même les normes minimales de contribution des diverses parties (comme le prévoit une loi fédérale allemande), soit il aménage un cadre permettant aux parties de négocier ces normes. »

Penser en dehors de la boîte...

Ce n'est pas la panique. Loin de là! Ça ressemble davantage à un vague sentiment d'inquiétude. À une insistante préoccupation. Un peu comme la roche dans le soulier. Ce qui explique la récurrence étonnante de ce sujet dans les analyses d'institutions et cercles de réflexion qu'on croyait désintéressés par la question vu leur adhésion aveugle aux lois du libre marché. Et leur traditionnelle suspicion à l'égard du pouvoir de régulation des États.



Qu'on en soit rendu à des écarts de richesses tels que seulement 2 153 personnes, toutes milliardaires, détiennent plus de richesses que 4,6 milliards de leurs semblables (soit 60 % de la population de la planète) semble en effet faire réfléchir les plus ardens défenseurs de l'ordre économique actuel.

Comme ce directeur adjoint à la recherche au Fonds Monétaire International (FMI) qui, lors de son bref passage à Montréal en 2018, décriait la hausse des inégalités et plaiderait pour une meilleure distribution de la richesse. Provenant d'une institution qui a historiquement vanté les vertus de la libre concurrence, de la dérégulation, du libre commerce, de la privatisation des services publics et, surtout, du rapetissement du rôle de l'État, cela a des airs de conversion.

Entendre la Banque Mondiale, cet autre pilier du capitalisme international, dire qu'elle s'engage à promouvoir une prospérité mieux partagée et que « la croissance économique rime parfois avec inégalités

accrues et exclusion sociale » a également de quoi étonner. Même si, à la différence du FMI, la Banque ne croit pas nécessaire de « redécouper le gâteau économique, quelle que soit sa taille, ni prendre aux riches pour donner aux pauvres. »

Et que penser de ces 200 millionnaires qui, craignant que cette situation déjà intolérable ne dégénère, ont créé l'association « Millionnaires patriotes » et se mobilisent sous le slogan « Tax the rich » dénonçant les 8000 milliards de dollars (près de 10% du produit intérieur brut mondial) accumulés dans des paradis fiscaux ?

Faut-il conclure de tout cela, comme le soutiennent de plus en plus de chercheurs, d'analystes et de citoyens ordinaires, que le ver est dans le fruit ? Et qu'en conséquence, il faudra, au lendemain d'une grave crise sanitaire, repenser l'économie sur d'autres bases que celle de la croissance ? L'état de la planète et des gens qui l'habitent démontre les limites du dogme de la croissance avec de plus en plus d'évidence. L'état des choses nous oblige à penser une nouvelle économie en nous appuyant sur des préceptes tout autres que ceux qui ont jusqu'à maintenant inspiré des choix économiques socialement corrosifs. Notamment ce précepte voulant que la richesse accumulée tout en haut de



Les « Millionnaires patriotes » se mobilisent sous le slogan « Tax the rich » dénonçant les 8000 milliards de dollars accumulés dans les paradis fiscaux.

pyramide « ruisselle » sur l'ensemble de celle-ci. Une théorie confortant les plus riches, mais démentie par les écarts de richesse abyssaux engendrés par le libre marché.

« Think outside the box » selon le dicton anglophone ! « Penser en dehors de la boîte » ? Un anglicisme, certes, mais qui traduit, on ne peut mieux, le gigantesque défi que l'actuelle pandémie lance à l'humanité.

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Qu'est-ce qu'ils ont dans la tête?

La violence faite aux femmes dans un contexte conjugal est un problème de société. Les inégalités et les stéréotypes liés au genre sont des facteurs de risque des féminicides. Beaucoup d'éducation reste à faire pour changer les mentalités.

ISABELLE AYOTTE

QUE LEUR PASSE-T-IL PAR LA TÊTE?

Pour en arriver à commettre un meurtre d'anéantissement, où le nombre de coups de couteaux dépasse largement le nombre requis pour que la mort survienne, le monologue intérieur du meurtrier y est pour quelque chose. La personne violente interprète des comportements, leur donnant une signification souvent démentie par la personne concernée, mais l'objectivité des faits ne saura les ramener à la raison. Le fil qui tient leur discours est maintenu par une recherche de contrôle, pas par les faits. Les hommes violents ont en commun une possessivité de leur compagne, comme si elle leur appartenait, comme si elle n'était qu'un objet qui doit rester à sa place, c'est-à-dire, dans son rôle, sa fonction. Le point de départ du féminicide conjugal est, sept fois sur dix, la rupture amoureuse. L'objet leur échappe. Cette perte nourrit un discours intérieur qui tient plus de l'obsession. Les hommes violents, avec leurs distorsions cognitives, arrivent à se dire victimes. C'est de sa faute à elle. Oui mais c'est elle qui. Ils se déresponsabilisent de leurs actions et culpabilisent leurs victimes.

FACTEURS DE RISQUE

Au niveau sociétal, l'INSPQ répertorie trois facteurs de risque de violence conjugale. Ce sont les inégalités entre les hommes et les femmes, les normes sociales prônant une certaine tolérance à la violence et les normes stéréotypées en fonction du genre. Au niveau psychologique et social, certaines caractéristiques ressortent plus fréquemment dans les profils d'hommes violents : jeune âge et niveau socioéconomique plus faible, patrons d'attachement insécurisant, symptômes de détresse psychologique, difficultés dans la gestion de la colère et

FACTEURS DE PROTECTION

Dans les facteurs qui protègent les victimes de violence conjugale, on note le filet social, le soutien des proches et l'autonomie financière. La vigilance de l'entourage est primordiale, surtout au moment de la séparation. Un faux sentiment de sécurité peut être lié à la reprise de son pouvoir personnel et à la capacité de quitter une relation toxique, mais il est conseillé de ne pas rester seule.

L'ÉDUCATION

Une éducation axée sur des stéréotypes liés au genre est un facteur de risque de violence. On a forgé une vision polarisée des hommes et des femmes. Chaque genre est rattaché à un profil qui limite les choix dans le style de vie. On le sait, les hommes ont accès à plus d'espace dans la sphère publique et plus de droits. Vivek Shraya, dans son livre *J'ai peur des hommes*, le formule ainsi : « J'aurais souhaité, lorsque j'ai appris à devenir un homme, qu'au lieu de me montrer comment prendre plus de place, on m'ait montré à respecter celle des autres. » Dans la lutte vers l'égalité homme-femme, l'abolition de ces impératifs liés au genre permettrait autant aux filles qu'aux garçons de devenir qui ils veulent. Nancy Huston, dans son essai *Reflets dans un œil d'homme*, démontre comment et à quel point la misogynie a été intériorisée même chez les femmes. Heureusement, les perceptions changent.

RÉSOLUTION 2021

Comme résolution sociale pour l'année 2021, j'aimerais que l'école donne des cours d'empathie, d'identification et de la

gestion des émotions, d'habiletés sociales, de communication non violente et d'affirmation de soi. Donnons-nous des outils pour qu'une vie de violences ne soit pas

une option. Il faut rééduquer le droit à la parole des femmes dans toute la société, pour que cette parole soit dite, et aussi entendue, sans être tuée.



Le point de départ du féminicide conjugal est, sept fois sur dix, la rupture amoureuse.

Toujours une lueur d'espoir?

Passablement éclipsée par la pandémie, la crise des médias d'information, maintes fois abordée en nos pages, est toujours aussi brûlante d'actualité. Tout indique, en fait, qu'elle s'est aggravée au cours du confinement pandémique. Quelques nouvelles parues en 2020 laissent toutefois poindre un avenir meilleur.

STEVEN ROY CULLEN

Selon les données compilées par le Centre d'études sur les médias (CEM) de l'Université Laval, les grands groupes médiatiques auraient perdu au moins 30 % de leurs revenus publicitaires dans les premiers mois de la pandémie. Cette chute soudaine des revenus aurait entraîné à son tour une vague de mises à pied. À titre d'exemple, la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) dont fait partie Le Nouvelliste a procédé à 143 licenciements en mars dernier tout en annonçant l'abandon permanent de ses éditions imprimées en semaine. D'autres entreprises médiatiques comme La Presse ont été contraintes de réduire le salaire de leurs employés et journalistes.

La pandémie est un autre coup dur pour les médias d'information qui ont vu leurs revenus péricliter au cours des dernières années. De 2012 à 2018, les investissements en publicité ont migré vers les agrégateurs de contenu, c'est-à-dire les plateformes numériques, les moteurs de recherche et les réseaux sociaux. Ces secteurs ont vu leurs ventes augmenter de 673 millions de dollars au Québec au cours de la période pour accaparer 47 % du marché publicitaire.

DES REVENUS EN CHUTE LIBRE

Parallèlement, les médias — tous secteurs confondus — devaient composer avec des revenus publicitaires en baisse. Les médias imprimés ont été particulièrement affectés par cette fuite de capitaux. Les quotidiens, les hebdomadaires et les magazines ont respectivement vu leurs ventes diminuer de 302 millions, 110 millions et 97 millions de dollars de 2012 à 2018.

D'une part de marché cumulé de 33 % en 2013, la presse écrite ne représentait plus que 16 % du marché publicitaire en 2018.

Seule la radio semble être relativement épargnée par la crise, et ce, même si ses revenus sont également en baisse. Le graphique ici illustre l'évolution des parts du marché publicitaire au Québec de 2003 à 2018.

Malgré des efforts consacrés depuis quelques années au virage numérique pour tenir compte de la migration du lectorat et de l'auditoire, les médias peinent à tirer des revenus suffisants du Web. En fait, malgré des investissements croissants, les médias ont vu leur part de l'assiette publicitaire numérique graduellement passer de 16 % à 9 % de 2012 à 2018.

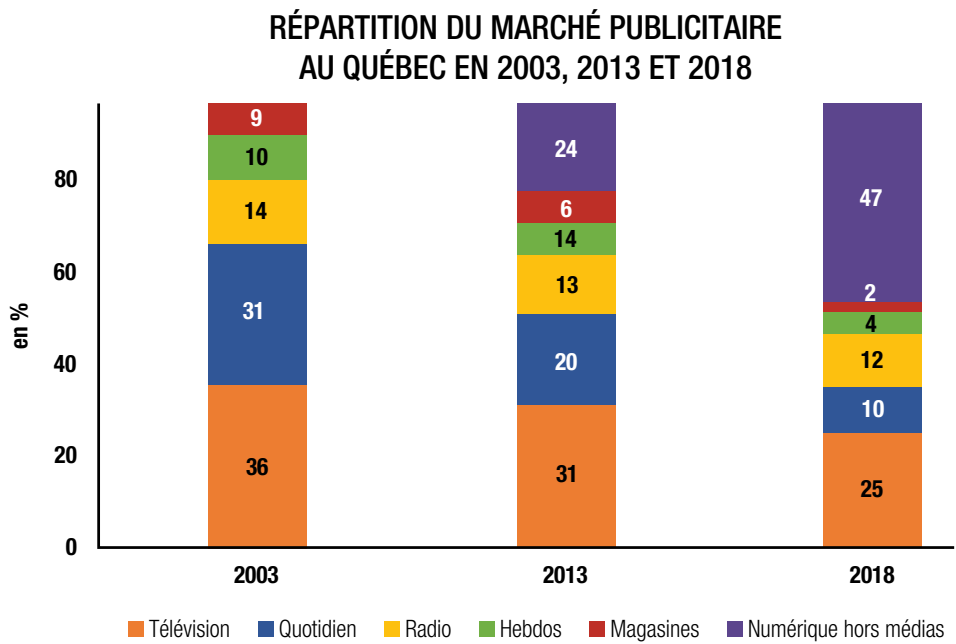
UN SOUTIEN PONCTUEL

Les médias d'information ont pu éviter le pire en ces temps d'urgence sanitaire grâce au soutien publicitaire des gouvernements qui avaient de grands besoins en matière de communication. Selon l'état des lieux publié en octobre par le CEM, « à lui seul, pendant les sept mois s'étendant de mars à septembre, le gouvernement du Québec a dépensé 10 millions de dollars par mois dans 540 médias traditionnels et numériques ».

Bien qu'elle représente une infime partie de leurs richesses, il faut aussi souligner la contribution de Google et Facebook — les principaux bénéficiaires de la migration des revenus publicitaires — au soutien de l'information locale et régionale au Québec. Quelques médias dont La Gazette de la Mauricie ont ainsi pu compter sur un appui de 5000 \$ US par l'intermédiaire de leurs fonds d'urgence pour couvrir les enjeux de la COVID-19.

UN SOUTIEN À PLUS LONG TERME?

Malgré cette aide ponctuelle, les tendances du marché publicitaire demeurent inchangées. Les médias d'information devront



Source : Les médias québécois de l'information – État des lieux 2020, Centre d'études sur les médias de l'Université de Laval.

donc trouver des solutions à plus long terme pour compenser la perte de revenus publicitaires.

Plusieurs solutions sont avancées et certaines sont déjà mises en œuvre, mais dans leur rapport sur l'avenir des médias d'information déposé début décembre à l'Assemblée nationale, les parlementaires de la Commission de la culture et de l'éducation reconnaissent que le gouvernement devra « poursuivre et intensifier ses actions pour appuyer financièrement les différents médias ». Le rapport énonce 10 observations et 20 recommandations.

Du côté du gouvernement fédéral, des mesures fiscales avaient été annoncées en novembre 2018 lors d'une mise à jour économique de l'ancien ministre des Finances,

Bill Morneau. Celles-ci devaient à terme permettre aux médias d'obtenir un crédit d'impôt sur la masse salariale ou, dans le cas des organismes à but non lucratif comme La Gazette de la Mauricie, un statut d'organisme de charité afin de recueillir des dons et émettre des reçus pour fins d'impôts. Un programme pour reconnaître les organisations journalistiques et leur permettre d'avoir accès à ces mesures a été lancé en 2020, mais les réponses de l'Agence de revenu du Canada se font toujours attendre.

Enfin, en 2021, il faudra surveiller Google qui a lancé en 2020 la Google News Initiative dont la mission est de « contribuer au développement du journalisme à l'ère du numérique ». La Gazette de la Mauricie a récemment été invitée à participer au volet canadien de cette initiative. À suivre... 9

Épilepsie et vie familiale

CONFÉRENCE SUR ZOOM

14 janvier 2021, de 19 h à 21 h

Anouchka Hamelin, Ph.D.

Sylvain Nadeau, M.A.

Gratuit pour les membres, 10 \$ pour les non-membres.

Inscriptions et information :
epilepsiemcq.org/shop ou **819 373-3211** poste 401

La Tête dans les NUANCES

Un balado de réflexions publiques ANIMÉ PAR ROBERT AUBIN

Disponible sur [| gazettemauricie.com](http://gazettemauricie.com) |

COMMENT MAINTENIR LES ARTS VIVANTS SI LES ARTISTES QUITTENT LE NAVIRE?

Invités : Bryan Perro, Valérie Milot, Caroline Saint-Pierre et Jacques Leblanc

Soutenons-nous suffisamment et adéquatement les artistes? Reconnaissons-nous suffisamment leur apport à l'économie du Québec?

À écouter dès maintenant sur votre plateforme d'écoute en continu préférée!

PRODUIT PAR

la gazette

PRÉSENTATEUR OFFICIEL

CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE.

PARTENAIRE ÉVÉNEMENTIEL

LE TEMPS D'UNE PINTÉ

2020 aura été une année particulièrement éprouvante. Heureusement, la solidarité aura été au rendez-vous, et ce, même si la situation des plus vulnérables de notre société demeure préoccupante. Alors que nous nous tournons vers des jours meilleurs, nous unissons nos voix pour souhaiter à toutes les lectrices et à tous les lecteurs de La Gazette de la Mauricie une année 2021 pleine d'espoir, de paix et d'entraide communautaire!

Bonne Année!



Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire
 1060, rue Saint-François-Xavier, Trois-Rivières
 Téléphone : **819 378-6963**
 Courriel : comsep@comsep.qc.ca
comsep.qc.ca

Agir c'est choisir le monde

942, rue Sainte-Geneviève
 Trois-Rivières (Québec) G9A 3X6
 Téléphone : **819 373-2598**
cs3r.org

TROIS-RIVIÈRES

543, Lavolette
 Trois-Rivières (Québec) G9A 1V4
 Téléphone : **819 372-9913**
equijustice.ca

Un milieu de vie par et pour les femmes depuis 1982!
 465, 5^e Rue de la Pointe, bureau 203
 Shawinigan (Québec) G9N 1E5
 Téléphone : **819 537-4277**
facebook.com/Centre-de-femmes-de-Shawinigan-407917749323999

AQDR
 Trois-Rivières

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

1900, rue Royale,
 Trois-Rivières (Québec) G9A 4K9
 Téléphone : **819 697-3711**
aqdr.org/section/trois-rivieres/

Consortium
 en développement social de la Mauricie

Centré sur l'humain
 90, des Casernes
 Trois-Rivières (Québec) G9A 1X2
 Téléphone : **819 601-6630 poste 1**

info@consortium-mauricie.org
consortium-mauricie.org

Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac
Une place pour chacun
 490, rue Grande-Allée
 Trois-Rivières (Québec) G9B 7S3
 Téléphone : **819 377-3309**
ceppdl.ca

Votre centre d'alphabétisation et d'éducation populaire du Centre-de-la-Mauricie!

465, 5^e Rue de la Pointe, suit 204
 Shawinigan (Québec) G9N 1E5
 Téléphone : **819 537-1055**
facebook.com/Citedesmots.Shawinigan

Mouvement Action-Chômage
 Trois-Rivières

1322, rue Sainte-Julie
 Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y6
 Téléphone : **819 373-1723**
mactr.ca

LES TERRES DU POSSIBLE

Mise en place d'un incubateur agricole biologique

La MRC des Chenaux annonçait en décembre dernier la mise en place d'un projet d'incubateur agroalimentaire pour faciliter l'établissement d'entreprises agricoles maraichères biologiques en Mauricie : Les Terres du possible. On offre ainsi à de jeunes entreprises un lieu clé en main afin de soutenir leur démarrage.

ERIC MORASSE

COLLABORATION SPÉCIALE - BULLETIN MÉKINAC

« L'objectif ultime de notre incubateur agricole, c'est de favoriser l'implantation de petites entreprises en production maraichère biologique en Mauricie », mentionnait Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux. « Ceci permettra de diversifier notre agriculture et d'accueillir de nouveaux arrivants qui seront un apport important à la vie et l'économie régionale. »

Le projet est établi à Sainte-Anne-de-la-Pérade, grâce à la participation de deux propriétaires terriens, soit Paul Lavoie et Suzanne Allaire qui ont accepté de louer des parcelles à Les Terres du possible.

Ce sont 7,5 hectares de terres précertifiées biologiques et des infrastructures communes (serres, rangement, irrigation, chambre froide) qui seront mis à la

disposition de jeunes entrepreneurs agricole pour un coût bien en deçà de ce qu'il leur faudrait pour démarrer autrement. Les projets acceptés bénéficieront aussi d'un accompagnement pour aider les entrepreneurs à développer leur clientèle, un réseau de contacts, un historique financier, à acquérir de l'expérience en gestion d'entreprise agricole, tout en minimisant leurs risques d'endettement.

« Ça permet de tester des pratiques, de faire des essais agronomiques et aussi pour la mise en marché », explique Emilie Gendron, coordonnatrice des Terres du possible. « Après trois à cinq ans, ils peuvent migrer sur leur propre terre. On va les aider aussi dans cette transition, que ce soit pour l'achat ou la location d'une terre en Mauricie. »

Déjà, plusieurs personnes se sont montrées intéressées à participer au premier appel de candidature, qui se terminait le 31

décembre. Un comité de sélection choisira les projets qui démarreront ce printemps. Un maximum de huit projets seront retenus d'ici 2023.

L'incubateur agricole Les Terres du possible est unique par son volet biologique. On espère qu'à long terme, il permettra de diversifier l'agriculture dans la MRC des Chenaux et en Mauricie et de contribuer à l'émergence de projets agricoles biologiques novateurs.

Pour Lionel Arseneault, agent de développement rural de la MRC des Chenaux qui est un des initiateurs du projet, « il y a un bon timing pour le développement local, l'achat local, l'autonomie alimentaire ». Il constate également que la mobilisation du milieu est importante depuis le lancement des Terres du possible. « Les agriculteurs sont très enthousiastes envers le projet ».

Plusieurs partenaires ont permis au projet de se concrétiser, notamment grâce au financement du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), de Desjardins et de la MRC des Chenaux.

On bénéficie également du soutien et de l'expertise d'organisations, telles que le Carrefour Jeunesse Emploi Trois-Rivières / MRC des Chenaux, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, l'Avenir entreprises agricoles Mauricie et le Club agroenvironnemental Lavi-eau-champ. 



À titre d'essai, on a cultivé du seigle biologique.

Les besoins psychologiques fondamentaux dans le sport

Selon la théorie des besoins psychologiques, il existerait trois besoins psychologiques fondamentaux favorisant notre bien-être et une bonne santé mentale : le besoin d'autonomie, le besoin de compétence et celui de proximité sociale. Ces trois besoins favoriseraient la motivation autodéterminée, type de motivation dont le comportement émane de l'individu et est davantage autonome. Ce type de comportement serait préférable que lorsque celui-ci est davantage motivé par des éléments externes (une pression, des contraintes, etc.).

FRANCIS LAPOINTE

DOCTORANT EN PSYCHOLOGIE ET RÉDACTEUR DE LA CHRONIQUE DE PSYCHOLOGIE SPORTIVE PLEIN POTENTIEL

Cette chronique vise à expliquer en quoi consistent les trois besoins psychologiques de Ryan et ce que vous pourriez mettre en place, en tant qu'athlète, comme actions pour répondre à ceux-ci.

LE BESOIN D'AUTONOMIE

Selon Ryan, l'être humain a besoin de sentir qu'il a un contrôle et du pouvoir sur son environnement et ses actions. Un individu autonome est « quelqu'un qui a une certaine indépendance, qui est capable d'agir sans avoir recours à autrui ».

COMMENT RÉPONDRE À CE BESOIN ?

- En établissant des objectifs par toi-même. Tu peux te faire aider pour établir ceux-ci, mais n'oublie jamais que c'est toi qui devras avoir le dernier mot. Assure-toi que les objectifs de ton entraîneur ou ton entraîneuse, de ta famille ou de ton organisation sportive ne prennent pas la place de tes propres objectifs.
- En sélectionnant minutieusement les gens qui t'accompagnent. Assure-toi que ceux-ci

ont ton bien-être à cœur et qu'ils ne tentent pas de te contrôler. En tant qu'athlète, il n'est pas rare d'être entouré d'une grande équipe (entraîneurEs, professionnelEs de santé, dirigeantEs sportifs et sportives, coéquipierEs). Il peut parfois être difficile de différencier tes propres aspirations de celles des autres, surtout si tu es en relation avec des personnes manipulatrices. Si tu ne te sens pas supportéE, mais plutôt contrôléE, parles-en à des personnes de confiance dans ton entourage. Les gens autour de toi devraient t'accompagner et t'aider à atteindre tes objectifs. Si tu n'as pas l'impression que ce sont tes intérêts qui passent en premier, il peut parfois être nécessaire d'écarter ces personnes nuisibles de ta vie.

• En posant beaucoup de questions lorsqu'un entraîneur, entraîneuse ou un coéquipier, coéquipière t'enseignent un nouvel exercice ou un nouveau mouvement. Ces personnes ne seront pas toujours là pour te dire quoi faire, alors essaie d'en apprendre le plus possible.

LE BESOIN DE COMPÉTENCE

Nous répondons au besoin de compétence, lorsque nous nous sentons capables de

réaliser les tâches qui s'offrent à nous. Les activités difficiles sont perçues comme étant réalisables dans la mesure où nous mettons les efforts pour y arriver.

COMMENT FAIRE EN SORTE QUE LE BESOIN DE COMPÉTENCE D'UN OU UNE ATHLÈTE SOIT SATISFAIT ?

- En s'assurant d'avoir des réussites de façon régulière en entraînement.
- En affrontant des défis difficiles, mais réalisables.
- En te concentrant sur tes forces, tout en travaillant tes faiblesses d'une manière stratégique. Ces dernières devraient être travaillées de façon régulière, mais ne devraient que très rarement occuper l'entièreté d'une séance d'entraînement. Par exemple, un joueur ou joueuse de tennis qui souhaite améliorer son service pourrait le pratiquer 15 minutes à chaque pratique plutôt que de passer 2 heures à entraîner celui-ci, sans arrêt. Le fait de s'acharner sur des éléments plus difficiles peut nuire grandement à la confiance et au discours interne.

LE BESOIN DE PROXIMITÉ SOCIALE

La proximité sociale est le troisième besoin



JOURNAUX
MENSUELS
D'ACTUALITÉ
LOCALE

LE BULLETIN
des Chenaux

LE BULLETIN
de Mékinac

PORTE-PAROLE
DE LA
COMMUNAUTÉ
DANS LES
MRC DE MÉKINAC
ET DES CHENAUX

44, chemin Rivière-à-Veillet
Bureau 220,
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
G0X 2R0

819 840-3091
info@lebulletindeschenaux.com
publicite@lebulletindeschenaux.com

ZONE
CAMPUS

Pour aboutir avec la réforme du mode de scrutin

En octobre 2019, le gouvernement Legault présentait le projet de loi 39. Il y propose une réforme du mode de scrutin où les 125 sièges actuels seraient divisés en deux catégories : 80 sièges de circonscription et 45 sièges de région. Alors que les premiers seraient distribués comme c'est présentement le cas dans le cadre du système uninominal à un tour, les deuxièmes seraient attribués afin de compenser la proportion des pourcentages de vote. Je considère qu'une telle réforme est non seulement essentielle, mais urgente. Cela assurerait que la volonté du peuple québécois soit fidèlement représentée et que l'Assemblée nationale soit plus représentative de la diversité d'opinion qui le compose. Toutefois, je crois que certaines nuances doivent être apportées au projet de loi.

Considérant que la démocratie repose sur la souveraineté du peuple, il me semble complètement absurde qu'on tolère plus longtemps une si grande distorsion entre la volonté populaire et la représentation politique des Québécois. À titre d'exemple, aux élections de 1973, le Parti libéral du Québec (PLQ) a remporté 92,73 % des sièges alors qu'il n'avait récolté que 54,65 % des votes. Un mode de scrutin proportionnel mixte permettrait une représentation plus juste de la volonté des Québécois.

Pour que le pouvoir soit réellement entre les mains du peuple, ne faudrait-il pas que les institutions mises en place pour le représenter soient à son image? Or, le mode de scrutin actuel favorise le bipartisme et réduit au silence les idéaux politiques plus

marginaux. Le projet de loi, qui propose un seuil minimal de 10% des votes pour qu'un parti participe à l'étape de distribution des sièges de région, ne règle que partiellement le problème. Ainsi, je crois qu'un seuil minimal de 5 %, comme c'est le cas en Allemagne, ou de 2 %, comme le suggère Québec solidaire (QS), permettrait une représentation plus juste de la volonté populaire.

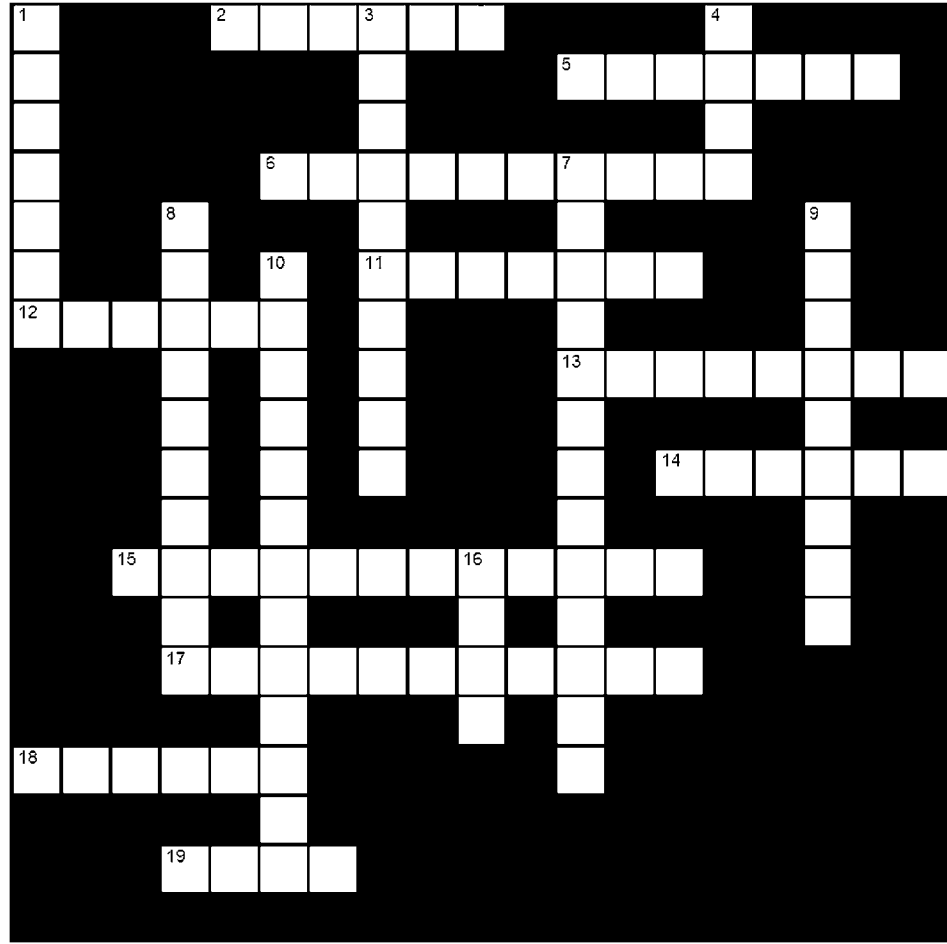
Alors que les positions politiques d'une partie des citoyens sont complètement écrasées par le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour, faut-il s'étonner de la baisse du taux de participation, notamment chez les jeunes? Si je ne peux m'exprimer au nom de toute ma génération, je peux témoigner de mon sentiment d'impuissance et celui qui semble occuper également mon entourage

par rapport à la machine politique. À force de ne pas être entendue, la minorité sombre vers un genre d'indifférence politique.

Bref, je crois qu'une réforme est nécessaire pour que le pouvoir soit représentatif de la volonté du peuple, pour qu'il représente l'entièreté de ce dernier et pour encourager la participation des minorités. Contrairement à monsieur Legault, qui n'envisage pas sa mise en place pour les prochaines élections, je crois que cela est urgent. J'aime mon Québec pour une panoplie de raisons, mais surtout parce qu'il est différent et diversifié. Ainsi, je rêve du jour où chacune des voix qui le composent sera entendue. 

Justine Viviers,
citoyenne de Trois-Rivières

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

2. Se dit du paradis des millionnaires (6)
5. Préfet de la MRC des Chenaux (Gérard...) (7)
6. Meurtre d'une femme (10)
11. Chroniqueuse au journal Le Devoir (Émilie...) (7)
12. Ahead... nouvelle icône de la résistance en Palestine (6)
13. drame sentimental de Francis Lee avec Kate Winslet et Saoirse Roman. (8)
14. La fille du cratère (Yolande...) (6)
15. Se dit de l'intelligence des machines (notamment dans le domaine des technologies et de l'informatique) (12)
17. Terme inventé par l'environnementaliste Glenn Albrecht qui renvoie à la douleur résultant de l'incapacité à trouver du réconfort dans les perspectives présentes et à venir. (11)
18. Jacques... « le médecin-patriote ». (6)
19. Bonjour en langue innue (4)

VERTICALEMENT

1. Ses choix de lecture ont fait couler beaucoup d'encre (7)
3. Dans la langue courante, ce mot signifie typiquement un regroupement de personnes ayant des liens étroits spécifiques. On devrait plutôt utilisé le mot « collectivité ». (10)
4. Pays où la plus grande manifestation ouvrière de l'humanité a eu lieu en fin 2020 (250 millions de travailleurs). (4)
7. néologisme faisant référence « à l'effondrement de notre civilisation thermo-industrielle et/ou des écosystèmes et espèces vivantes. (13)
8. Animal ayant inspiré les fondateurs d'un parti politique québécois en 1963 et qui visait à se moquer du système politique canadien en exprimant des promesses loufoques. (10)
9. Auteure (9)
10. Disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui. (13)
16. Indemnisation des victimes d'actes criminels (4)

RÉPONSES EN PAGE 2



« Que cette nouvelle année vous apporte la joie, la paix, la santé et la sérénité. Une bonne nouvelle année à tous ! Au plaisir de vous servir en 2021. »



YVES Perron
DÉPUTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ
819 228-1210



PATRICK LAGACÉ
15h



106.9 MAURICIE



COGECO MEDIA

NOS RÉOLUTIONS POUR 2021

- ✓ Pour l'ensemble de notre société, convaincre nos gouvernements de la nécessité de réinvestir dans nos services publics, notamment en santé, en petite enfance, en éducation et en enseignement supérieur;
- ✓ Pour celles et ceux qui portent nos services à bout de bras, offrir des conditions de travail décentes à l'ensemble de nos travailleuses et travailleurs du secteur public;
- ✓ Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, promouvoir la création d'emplois à temps plein et bien rémunérés;
- ✓ Pour les travailleuses et des travailleurs à faibles revenus, accentuer les pressions pour que le salaire minimum soit enfin haussé à 15 \$ l'heure;
- ✓ Pour que cesse la discrimination systémique fondée sur le sexe, faire en sorte que l'équité salariale devienne enfin réalité;
- ✓ Pour l'avenir de notre planète et celui des générations futures, passer de la parole aux ACTES en environnement;
- ✓ Pour les travailleuses et travailleurs qui seront touchés par la crise environnementale, favoriser l'émergence d'une économie écoresponsable et s'assurer d'une transition juste;
- ✓ Pour des médicaments financièrement accessibles pour toutes et tous, militer activement pour l'avènement d'un régime public et universel d'assurance médicaments;

BONNE ANNÉE 2021 À TOUTES ET À TOUS!

